

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 30 Juin 2017

**COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE
PROCÈS VERBAL**

Des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-sept

Le 30 juin 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de LA SURE EN CHARTREUSE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale datée du 22 juin 2017.

Sous la présidence de Virginie Rivière, maire de LA SURE EN CHARTREUSE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 22

Ouverture de la séance à 20 heures

Étaient présents :

Mesdames : Pascale BAUD, Anne-Marie GENÈVE, Sophie LELEU, Anne STUNAUULT, et Florence VIALI.

Messieurs : Michel ALEX, Ludovic CHARPENAY, Édouard GENÈVE, Jean-François GENÈVE, Rolland GUILLAUD, Fabrice BERNARD-GUELLE, Jean-Christophe LEVEQUE, Roger PELLERIN, Bruno VARALE, Jean-Luc DELPHIN, Stéphane BUGNON.

Pouvoirs :

Jérôme AUBRETON a donné pouvoir à Stéphane BUGNON

Gauthier FOURNEL a donné pouvoir à Jean-François GENEVE

Jean VEDEL a donné pouvoir à Jean-Luc DELPHIN

Anne-Catherine MALLON a donné pouvoir à Virginie RIVIERE

Charlotte PORTZERT a donné pouvoir à Florence VIALI

Absent :

Albin RIBEIRO

Virginie RIVIERE vérifie et confirme que le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Anne Marie GENÈVE votée comme secrétaire à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1 – Elections des délégués pour les élections sénatoriales

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 30 Juin 2017

Objet :

51-2017 ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

La commune de LA SURE EN CHARTREUSE doit proposer 4 titulaires et 4 suppléants pour les élections sénatoriales,

TITULAIRES :

Anne STUNAUT

Anne Marie GENÈVE

Jean-Christophe LEVEQUE

Michel ALEX

SUPPLEANTS :

Florence VIALI

Sophie LELEU

Roger PELLERIN,

La composition du bureau : Rolland GUILLAUD, Michel ALEX, Jean François GENÈVE, Ludovic CHARPENAY

Le vote a eu lieu à bulletin secret et la liste des titulaires et des suppléants a été accepté par 21 voix exprimées et 2 blancs.

CLOTURE de séance à 20 heures 05